

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux dans le cadre d'une création d'un branchement aéro-souterrain de type 1, au 19 B rue de l'église Saint Maurice à ISBERGUES,

CONSIDERANT que ces travaux seront réalisés par l'entreprise RESEELEC, 32 rue Denis Papin 62510 ARQUES, à compter du lundi 11 septembre 2023 jusqu'au 10 octobre 2023 inclus,

Objet :

**Interdiction de stationnement et
restriction de circulation au niveau
du 19 B rue de l'église Saint Maurice**

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit au droit des travaux situés au niveau du 19 B rue de l'église Saint Maurice à ISBERGUES, du lundi 11 septembre 2023 jusqu'au 10 octobre 2023 inclus.

Article 2 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise RESEELEC chargée des travaux. La vitesse sera limitée à 30 km/h, et la circulation se fera sur chaussée rétrécie.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Fait à ISBERGUES, le 07 SEP. 2023

Le Maire,



The image shows a blue ink signature of David Thellier over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE D'ISBERGUES' around the top edge and '62330' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross. The signature is a fluid, cursive script that loops around the stamp.

David THELLIER